

Recours de Stop au porno contre jeprotegemonenfant.gouv.fr

Article rédigé par *Stopauporno.fr*, le 21 mai 2021

Source [Stopauporno.fr] Le gouvernement français a mis en ligne, le 11 février 2021, une plateforme de prévention afin de protéger les enfants de la pornographie (du moins, sur le papier).

Ne nous y trompons pas : cette plateforme est avant tout destinée à diffuser à haut débit de la propagande sexuelle. A ce titre, les ressources qu'elle contient sont particulièrement néfastes pour les enfants et les adolescents : des conseils pour "réussir sa première fois", des contenus sans filtre abordant la question des déviances sexuelles, et tant d'autres choses...

Stop au porno a réagi immédiatement, en demandant au gouvernement d'éliminer les contenus néfastes pour les mineurs, sous peine d'un recours juridique ! (voir notre lettre [ICI](#))

Le gouvernement n'a pas cru devoir répondre à notre demande. Stop au porno va donc attaquer cette plateforme devant la justice !

Ce site est malheureusement révélateur de l'hyper-sexualisation de la société et participe à l'atmosphère pornographique qui rend difficile tout discernement : c'est le drame auquel sont confrontés nos jeunes.

Dans la lignée de ses précédentes actions, Stop au porno va former un recours devant la justice administrative pour qu'elle intime au gouvernement de retirer ces contenus : la procédure sera peut-être longue, mais elle n'en demeure pas moins nécessaire !

Depuis quelques années, notre lutte contre la pornographie a engrangé de notables succès :

- la protection des enfants de la pornographie est devenue un sujet public (la loi a d'ailleurs été durcie) ;
 - le personnel politique commence (encore timidement) à aborder le sujet du fléau pornographique ;
 - la presse s'est saisie des dossiers de l'industrie porno-criminelle ;
- et bien d'autres succès publics.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)